



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Fret ferroviaire sur la ligne Flamboin-Montereau

Question écrite n° 13346

Texte de la question

M. Matthieu Marchio interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur le devenir de la ligne Flamboin-Montereau. Fermée au trafic voyageur depuis 1939 et utilisée pour des besoins militaires jusque dans les années 80, cette ligne a connu entre 2008 et 2011 une opération de régénération partielle de ses constituants ayant permis sa réouverture progressive au trafic fret à compter de juin 2008. Ce dernier représente une forte demande du secteur BTP. Deux phases de réactivation ont eu lieu en 2008 et 2011, les travaux et les études d'un montant de plus de 14 millions d'euros ont été financés par l'État et la région Île-de-France, le département de Seine-et-Marne et le réseau ferré de France. Si les travaux ont permis une reprise des circulations fret, elles n'ont porté que sur la régénération partielle des constituants de la voie. Cette ligne est une voie stratégique indispensable pour la logistique des industriels locaux du pays de Montereau et est menacée de fermeture d'ici trois ans si des travaux de rénovation ne sont pas entrepris. Non seulement cette possible fermeture causerait de gros problèmes aux industries locales mais elle aurait pour conséquence une forte augmentation des émissions de CO₂ car les transporteurs routiers vont circuler sur les axes autorisés en évitant les péages par souci de maîtrise des coûts et passeront par une cinquantaine de communes causant ainsi les nuisances que l'on connaît. Aussi, il lui demande dans ce contexte de financement complexe, que soient effectués les travaux nécessaires pour pérenniser la ligne à 20 ans suite aux annonces de la Mme la Première ministre d'un plan à 100 milliards d'euros pour le transport ferroviaire. Éviter les reports vers la route de milliers de tonnes de matériaux et donc la circulation de 15 000 camions supplémentaires qui vont provoquer l'émission d'environ 3 500 tonnes de CO₂ par an, serait bien entendu une mesure de bon sens pourtant prônée par le Gouvernement dans ses objectifs écologiques. Il souhaite connaître sa position sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Matthieu Marchio](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13346

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 novembre 2023](#), page 10662

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)